

TROPHÉE RÉGIONAL VÉTÉRANS et PARABAD 2017-18

Étape 2 – Arthon (36)

Samedi 10 et dimanche 11 février 2018

Catégories :

Trophée ouvert aux licenciés compétition à la FFBaD pour la saison 2017-18, non suspendus, dans la catégorie VETERAN (à partir de 35 ans)

Inscriptions dans les catégories suivantes : NC/P12/P11 – P10/D9 – D8/D7 et+
Et en parabad, **WH1, WH2, SL3, SL4, SU5, SS6.**

Modalités de participation :

Les joueurs **peuvent venir de toute la France.**

Le CPPH pris en compte pour la constitution des tableaux est celui en vigueur à la date du tirage au sort. Les convocations seront publiées et envoyées dans la semaine précédant la compétition.

Droits d'inscription :

Pour tous : 9€ pour 1 tableau, 12€ pour 2 tableaux, 15€ pour 3 tableaux par virement (Comité 36 badminton - IBAN : FR76 1450 5000 0208 1005 0536 230 (Code BIC : CEPAFRPP450) ou par chèque.

3 Tableaux possibles parmi simple messieurs, simple dames, double messieurs, double dames, mixte.

Déroulement de la compétition :

Samedi : accueil des joueurs à partir de 8h30 au gymnase d'Arthon.

Début de la compétition à 9h30 - Fin des matchs vers 20h30.

Simple jusqu'aux finales et début des doubles (jusqu'aux sorties de poules si possible)

Dimanche : accueil des joueurs à partir de 8h au gymnase d'Arthon

Début de la compétition à 8h30 – Fin des matchs vers 17h.

Fin des doubles et mixtes

Constitution des tableaux :

Pas de limite du nombre d'inscrits en vétérans comme en parabad.

Matchs sur des terrains adaptés selon la catégorie parabad.

Le classement pris en compte pour les tableaux est celui au 25/01/18.

Pour tous : poules dans le respect de la limite de 8 matchs / jour / joueur.

- **Simple** : début samedi à 9h30 jusqu'aux finales.
- **Double** : samedi après-midi (après les simples) jusqu'aux sorties de poules si possible – fin le dimanche
- **Mixte** : dimanche

En parabad, si le nombre d'inscrits est faible, il se peut que toute une catégorie se joue sur une journée (samedi par exemple), avec simple, double et mixte enchaînés.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler certains tableaux si le nombre d'inscrits est insuffisant. Ils se donnent aussi la possibilité de refuser des inscriptions si celles-ci sont incomplètes, si le nombre d'inscrits est trop élevé ou si la date limite de réception des inscriptions est dépassée.

Volants : aux normes de la BWF, en plumes (classés), en plastique (P et NC).
Volants à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant officiel du tournoi est le RSL3.

Inscriptions :

Possibilité de s'inscrire sur badnet (confirmation des inscriptions à envoyer par mail)

Les inscriptions seront acceptées uniquement si envoyées par courriel et remplies lisiblement et correctement au plus tard le 25 janvier 2018 (date de prise en compte du classement) à comite.36.bad@gmail.com.

Les responsables de club recevront une convocation par courriel avec les horaires prévus des joueurs pour leur 1^{er} match, 1 semaine avant le trophée. Tout forfait enregistré après le tirage au sort mercredi 31 janvier 2018 sera signalé à la Ligue d'appartenance du joueur et non remboursé (sauf cas de force majeure justifié au plus tard 5 jours après le tournoi).

Règlement :

Championnat autorisé fondé sur le règlement général des compétitions de la FFBaD et le cahier des charges du trophée régional vétérans et parabad. Il est géré avec un logiciel de compétition. Arbitrage officiel pour les finales voire demi finales.

Hébergement :

Hôtels sur Châteauroux et périphéries (à 15 kms)

- Campanile (Cap Sud)
- Première Classe (Cap Sud)